

CONSEIL COMMUNAL DU 16 décembre 2019

Question orale du conseiller Luc JORIS (PTB) à Monsieur LOFFET Echevin de la Mobilité.

Concerne : Emplacements de parkings en épis.

Monsieur l'Echevin,

Lors de la mandature précédente, des travaux d'aménagements et de marquages des emplacements de parkings ont été entrepris sur le territoire de la Ville.

Le principe était de recourir à la formule des emplacements disposés en épis et le cas échéant de rendre les voiries utilisées à sens unique de circulation.

Citons les exemples de la rue des Martyrs, de la rue de Liège de la Place Albert etc.

Envisagez vous de poursuivre ce programme à d'autres endroits de la Ville ?

Si oui, où et pour quelles raisons ?

Quand ces travaux seront ils réalisés ?

Luc JORIS.